



Compte-rendu l'Assemblée Générale Ordinaire de Solidarités Nouvelles pour le Logement – Val de Marne

26 Juin 2020

L'assemblée générale s'est réunie en téléconférence à 20H00. Les membres de SNL-Val de Marne (membres actifs, bienfaiteurs et bénéficiaires) ont été régulièrement convoqués pour tenir leur assemblée générale ordinaire le 26 juin 2020 à 20h00 en téléconférence. Les modalités de participation ont été envoyés par courrier et par email à l'ensemble des membres de l'association.

Au jour de la convocation, l'association comptait 226 membres actifs, 899 bienfaiteurs et 108 bénéficiaires. Il est entendu par usage que les membres bienfaiteurs et bénéficiaires participant aux réunions de l'association, dont l'AGO, sont des membres actifs et ont donc voix délibérative.

111 membres actifs étaient présents ou représentés.

Après une introduction du Président portant sur la vie de l'association et le contexte de crise sanitaire et sociale, la séance est ouverte.

1. Présentation du rapport d'activité et du rapport moral

Le rapport d'activité est présenté par Jean-Christophe Brelle, président, et Clémentine Perron Gillet, directrice jusqu'en février 2020. Il est disponible en ligne sur le site de SNL ou en format papier au bureau de SNL-Val-de-Marne.

2. Présentation du rapport moral et du rapport financier 2019

Le rapport financier est présenté par Elisabeth Muller, trésorière, et Laurent PERL, directeur depuis mars 2020. Il présente un résultat annuel pour l'exercice 2019 de 56 840.35 €.

Madame Delphine Veau, commissaire aux comptes, présente son rapport et donne un avis favorable relatif à la sincérité, la fidélité et la régularité des comptes.



Compte-rendu l'Assemblée Générale Ordinaire de Solidarités Nouvelles pour le Logement – Val de Marne

26 Juin 2020

3. Vote sur le rapport d'activité

Résolution n°1 : Vote du rapport d'activité

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité présenté par le président, l'assemblée générale ordinaire approuve le rapport d'activité à l'unanimité des présents et représentés (111 voix pour).

4. Vote du rapport financier

Résolution n°2 : Approbation des comptes et quitus

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes 2019 présentés et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2019 à l'unanimité des présents et représentés (111 voix pour).

Résolution n°3 : Affectation du résultat

L'assemblée Générale Ordinaire affecte le résultat de l'année 2019, d'un montant de 56 840 euros et 35 centimes de la manière suivante :

51040.35€ en réserves diverses

5800 € pour financer les parts Prologues en réserves pour acquisitions

La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés (109 voix pour).



Compte-rendu l'Assemblée Générale Ordinaire de Solidarités Nouvelles pour le Logement – Val de Marne

26 Juin 2020

5. Election des administrateurs

Après rappel par le Président de la situation sanitaire et au vue de l'enjeu pour l'association de pouvoir tenir une AG en présentiel avant la fin de l'année, il est proposé remettre à une AG ultérieure le renouvellement des administrateurs à une AG au plus tard le 26 décembre 2020.

Résolution n°4 : Prolongation du mandat du conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire prolonge le mandat des administrateurs actuels jusqu'à une prochaine Assemblée Générale qui devra se tenir au plus tard le 26 décembre 2020. L'AGO approuve cette résolution par 108 voix pour et une abstention.

La secrétaire

Christine Canuet

Le Président

Jean-Christophe